

LE FOREM RECHERCHE

UN(E) CHARGE(E) DE RELATIONS OPERATEURS

RECRUTEMENT
INTERNE/
EXTERNE

CONTEXTE

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

Grâce à un réseau étendu de partenaires, le Forem joue un rôle de coordination du marché de l'emploi et de la formation en Wallonie. Il assiste et coordonne tous les intervenants et prestataires du marché de l'emploi, assure son rôle de contact stratégique avec les instances institutionnelles régionales et fédérales, et assure la gestion et la diffusion des informations relatives au marché de l'emploi.

EN BREF

Lieu : Wallonie Picarde (WAPI)

Service/Département : Service Relations avec les opérateurs

Date limite pour postuler : 17/07/2020

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Niveau d'études/expérience requise : Master ou assimilé dans le secteur des sciences humaines et sociales et un an d'expérience

FONCTION

Mission

- le/la titulaire initie et développe des projets de collaboration visant à accroître, diversifier et compléter l'offre de service en matière d'emploi, d'insertion et de formation ;
- il/elle développe la cohérence et la qualité des relations partenariales entre le Forem et les opérateurs et acteurs locaux.

Activités

- vous initiez, accompagnez, coordonnez et évaluez des projets de collaboration avec les partenaires :
 - vous garantissez la mise en œuvre des projets de formation/d'insertion ;
 - vous assurez le suivi des conventions avec les partenaires ;
 - vous évaluez les projets avec les partenaires dans les délais impartis et proposez des ajustements si nécessaire.
- vous rédigez, communiquez et assurez la présentation de vos travaux en fonction du public en présence ;
- vous animez des groupes de travail et vous suscitez des échanges ;
- vous participez activement et/ou animez des réunions entre collègues internes et partenaires sur des aspects d'échange d'informations et d'harmonisation de méthodologie ;
- vous construisez et suivez des indicateurs de productions et de qualité en collaboration avec les partenaires et porteurs du projet ;
- vous analysez la cohérence et la pertinence de projets de formation/insertion ;
- vous informez et orientez les partenaires et soutenez l'articulation de leurs actions notamment via des plates-formes partenariales ou lors de rencontres thématiques ;
- vous informez et orientez les partenaires par rapport à l'ensemble des projets ou par rapport à un dispositif particulier ;
- vous alimentez et/ou interprétez les tableaux de bord de suivi de l'activité ;
- vous assurez la veille dans votre domaine d'activité et diffusez les informations ;
- vous rédigez tous les documents utiles aux réunions extérieurs et en établissez les procès-verbaux ;

- vous représentez le Bassin de la Wallonie picarde dans des réunions extérieures et par rapport à certains partenaires et lors d'événements particuliers .

Conditions d'exercice

- vous travaillez en collaboration étroite avec les autres Chargé(e)s de relations avec les opérateurs du bassin ou du territoire , les Gestionnaires techniques ainsi que les services internes du Forem ;
- vous travaillez sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable du service relations aux opérateurs de la Wallonie picarde (WAPI) ;
- vous entretenez des relations régulières avec les partenaires locaux, ce qui nécessite des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire ;
- vous pouvez être amené(e) à participer à des réunions de travail en dehors des heures habituelles de prestation ; à ce titre, la fonction requiert une grande disponibilité horaire et des déplacements fréquents ;
- il vous est proposé un contrat à durée indéterminée à temps plein ;
- la fonction s'exerce au minimum à 4/5^{ème} temps ;
- salaire selon l'échelle barémique A6/1. Pour information, cela équivaut à :
 - 3 063,05 € mensuel brut indexé à 0 année d'ancienneté
 - 3 509,75 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté



L'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous avez l'esprit vif et établissez ainsi des liens entre diverses données, vous concevez des alternatives et vous tirez des conclusions adéquates;
- vous pouvez résoudre les problèmes de manière autonome ;
- vous développez un bel état d'esprit en cohérence avec l'équipe ;
- vous conseillez et développez avec vos interlocuteurs une relation de confiance basée sur votre expertise ;
- vous apportez des idées novatrices et créatives et améliorez ainsi l'esprit d'équipe en les partageant et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues ;
- vous vous impliquez, êtes orienté(e) service et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous faites preuve de fiabilité, de loyauté et de franchise: vous êtes intègre et impartial(e) et vous respectez la confidentialité et les engagements ;
- vous vous remettez en question et vous gérez activement votre propre développement professionnel ;
- vous négociez pour arriver à une situation « gagnant-gagnant » et vous êtes capable de convaincre un public ;
- vous êtes souple face aux changements.

Compétences techniques

- vous vous exprimez oralement et par écrit de façon correcte et structurée en vous adaptant au public visé ;
- vous connaissez les acteurs d'insertion locaux et le cadre légal de l'insertion socio-professionnelle en Wallonie ;
- vous maîtrisez Windows, la suite « office », internet et la messagerie électronique ;

Vos atouts

Vous disposez d'une expérience en gestion de projet.



POSTULER

Conditions d'accès

- vous êtes titulaire d'un master ou assimilé dans le secteur des sciences humaines et sociales ;
- vous bénéficiez d'une expérience d'un an dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle ;
- vous disposez du permis B.

Dossier de candidature en ligne

- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez **les différents champs OBLIGATOIRES** :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - copie du diplôme ;
 - lettre de motivation ;
 - curriculum vitae.



seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;



vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidat(e)s qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment de l'engagement ;



dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **104251 – Un(e) Chargé(e) de relations opérateurs** », et ce au plus tard le **17/07/2020**.

Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.
- les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection :
 - une épreuve technique permettant d'évaluer d'une part les capacités d'analyse, de synthèse de l'information ainsi que les capacités rédactionnelles et d'autre part la connaissance des acteurs de l'insertion ;
 - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ;
 - un entretien devant un jury.

Pour votre information, les épreuves de sélection se dérouleront à partir de septembre.

PLUS D'INFOS ?

- Sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)
- Votre contact : selection.recrutement@forem.be

Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau A

1) Les titres pris en considération pour l'admission au niveau A sont les suivants :

- les diplômes de master délivrés par une université, par une Haute école, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'ingénieur civil et d'ingénieur industriel ;
- les diplômes de docteur délivrés par une université, au terme d'études de 3^{ème} cycle ;
- les diplômes de médecin et de médecin vétérinaire ;
- les diplômes d'architecte délivrés par une université ou par un institut supérieur d'architecture ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S.) ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement artistique supérieur de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type long, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre d'ingénieur civil, de licencié ou de master ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime, au terme d'études de 2^{ème} cycle ;
- les diplômes de grades équivalents aux grades de master ainsi que de docteur et qui sont délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 7 au moins du Cadre francophone des certifications ;

2) Sont également admis les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) Sont également admis les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.

